



4 dossier

Les résultats des élections professionnelles



+ vos fiches pratiques
à détacher



11 À quoi ça sert ?

Le club RH



12-13 L'œil de l'expert

Bilan Social 2017 : les premiers
chiffres

retour sur

Les formations de secrétaire de mairie



Après une première session de formation « secrétaire de mairie » réussie en 2017, le Cdg60 et l'ADICO ont renouvelé leur partenariat en 2018 et réalisé une deuxième édition à la rentrée de septembre avec le concours de la Direction Départementale de Pôle Emploi Oise, Cap Emploi, et la Région Hauts-de-France.

UNE DEUXIÈME SESSION RÉUSSIE

À destination des demandeurs d'emploi au titre du dispositif « Pass Emploi » financé par la région Hauts-de-France, ce parcours de professionnalisation au métier de « secrétaire de mairie » a eu lieu du 17 septembre au 5 décembre 2018 au sein des locaux du Centre de gestion à Beauvais. 12 stagiaires ont été recrutés pour cette formation théorique et appliquée aux outils informatiques et numériques de 42 jours contre 33 jours en 2017, suivie de trois semaines d'immersion en collectivité afin de mettre en pratique les compétences acquises.

Au terme de ce parcours les stagiaires ont été mis en situation face à un jury d'entretien similaire à ceux des concours de la fonction publique territoriale et des entretiens de recrutement en collectivité. Ce jury composé d'un élu local, d'un représentant de l'ADICO et/ou du Cdg60 ainsi que d'un agent de la fonction publique territoriale, a évalué le niveau d'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice du métier de secrétaire de mairie des stagiaires et les a interrogés sur la mise en pratique lors de leurs immersions de 3 semaines en collectivités.

La fin de ce cycle de professionnalisation a donné lieu à une remise des diplômes aux demandeurs d'emploi formés pour intégrer la fonction publique territoriale et une conférence de presse en présence de Monsieur Alain VASSELE, Président du Cdg60, Monsieur Emmanuel VIVE, Directeur général de l'ADICO, Madame Herbanne CHANEZ, conseillère régionale et Madame Sabine PRECIADO LANZA, directrice territoriale de Pôle Emploi Oise.



UN OBJECTIF COMMUN

Pour beaucoup le métier de secrétaire de mairie consiste à du secrétariat alors qu'il nécessite des compétences nombreuses et variées. Les profils de secrétaire de mairie sont actuellement très recherchés et le seront encore davantage à l'avenir compte tenu des vagues de départs à la retraite à prévoir, comme le montre l'étude faite par le Centre de gestion (cf. Cdg60mag n°34 de septembre 2017).

Ce métier arrive en 10ème position au classement de ceux qui recrutent le plus alors qu'il est en 1ère position pour ceux en difficulté de recrutement (source : panorama de l'emploi 5ème édition – juin 2016 FNCDG/ANDCDG).

Le Centre de gestion et l'ADICO sont deux structures ayant des missions différentes, mais un objectif commun : apporter des solutions concrètes aux problématiques rencontrées par les collectivités de l'Oise. Le but de notre partenariat est de former les personnes qui ont vocation, soit à assurer des remplacements de secrétaires de mairie en communes, soit à intégrer durablement une collectivité et à leur apporter les connaissances indispensables à l'exercice du métier de secrétaire de mairie.

L'objectif final est donc de faciliter le retour à un emploi stable pour des personnes en recherche de poste en leur apportant une formation concrète et adaptée à un métier qui recrute. Or, de nombreuses communes sont à la recherche de secrétaires de mairie, mais le manque de personnel est très important et la formation préalable est indispensable.



Informations et contacts :
Pôle Optimisation
emploi-territorial@cdg60.com